



ORDRE DES
AVOCATS
DE PARIS

LE BULLETIN
DU BARREAU
DE PARIS
N°32
24 octobre 2006

290 Conseil

291 Informations

- Élections 2006
- Toulon : attention !
- Centre de documentation
- Action contre la faim p. 292
- Qui est mon juge ? p. 292

292 Europe

- Appels d'offres

292 Agenda

- Grands parents, beaux-parents : quelle place dans la famille ?

- Congrès de l'UIA
- Mardis de l'ADJ
- «Réforme des sûretés : crédit plus facile ?»

293 Commissions ouvertes

294 Formation continue obligatoire

295 Vie du Palais

- Campagne pour le Dauphinat
- Quelle place pour les avocats au Barreau de Paris ?
- Les Robes Vertes

- Palais Sud-Ouest
- 10^e anniversaire d'Essec-Iréné
- Dîner des Alsaciens et Lorrains
- Palais littéraire et musical
- Chaîne Casella
- Prix du Palais Littéraire 2006

296 Carnet

- Dons à la Bibliothèque
- Décès

297 Tour de Paris du Droit Social

298 Conférence Berryer

Le Bulletin

Justice dans la Cité... Plus déterminés que jamais !

Editorial



Béatrice Castellane
Membre du Conseil
de l'Ordre



Rémi-Pierre Drai
Membre du Conseil
de l'Ordre

Le lancement d'un concours international d'idées pour l'implantation du nouveau Palais de Justice de Paris sur le site de Tolbiac-Halle Freyssinet (ZAC Paris Rive Gauche) suscite l'amertume : le futur bâtiment du TGI de Paris devrait s'élever en 2012, coïncé entre la bibliothèque François Mitterrand et les voies ferroviaires de la SNCF, mal desservi et laissant augurer une désertification de l'actuel Palais (www.competitionparisjustice.com).

Mais le Barreau de Paris n'a pas dit son dernier mot.

C'est le bon fonctionnement, donc l'unité et l'image de la Justice qu'il souhaite renforcer en réaffirmant le choix du Barreau de Paris pour un maintien du Palais sur, ou à proximité de l'Île de la Cité.

Les besoins des justiciables et des professionnels de la Justice méritent plus d'attention.

Qu'il s'agisse de l'Hôtel-Dieu (dont une partie pourrait être maintenue au titre de l'activité de soins), qu'il s'agisse de l'Hôtel de la Monnaie (qui pourrait abriter à terme la Cour de cassation), qu'il s'agisse de la Préfecture de Police, les solutions raisonnables existent.

Le Conseil de l'Ordre, avec l'aide de tous ceux qui soutiennent ce combat, entend élaborer par lui-même une proposition technique et peser de tout son poids : les périodes pré-électorales à venir s'y prêtent tout naturellement.

La Justice le vaut bien.

Le Conseil

Séance du Conseil de l'Ordre
du mardi 17 octobre 2006

Site web de l'Ordre

Mme Caroline Mécary, MCO, a présenté au conseil un projet de rénovation du site web de l'Ordre.

Ce site a pour objet de rendre accessibles les informations disponibles sur le Barreau de Paris.

Il comporte une partie publique qui présente notre Barreau, ses institutions, son histoire, son action ainsi que la CARPA.

Elle fournit des informations sur notre déontologie, notre formation, l'accès au droit ou les honoraires mais aussi des données relatives à la sociologie ou aux statistiques de la profession ainsi qu'une revue de presse et divers liens utiles.

La partie privée qui est exclusivement réservée aux avocats comporte entre autres choses la base de données déontologique et professionnelle, des informations fournies par le centre de documentation, le règlement intérieur à jour et le Bulletin. Elle fournit la liste des formations assurées par les commissions ouvertes et par l'EFB.

Il est prévu de créer par ailleurs un forum de discussion qui permettra à chacun de s'exprimer et dynamisera le site.

Après avoir fait le point sur l'ensemble de ces rubriques, le Conseil a évoqué celles qui pourraient éventuellement être créées dans l'avenir ainsi que les apports techniques susceptibles d'améliorer encore la qualité du site.

Communiqué

“ La campagne de communication des experts-comptables lors de leur Congrès à Toulouse révèle clairement la volonté de ces derniers d'exercer désormais à titre principal le droit social et le droit fiscal, consacrant ainsi une banalisation croissante et impunie des violations des dispositions de l'article 54 de la loi du 31 décembre 1990 et de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Progressivement et inlassablement la profession d'expert-comptable paraît vouloir revendiquer l'exercice du droit, en concurrence directe avec les avocats.

Cette situation doit cesser afin que soit enfin respectée la volonté du législateur.

C'est à cette fin que les Bâtonniers Paul-Albert Iweins, Président du Conseil National des Barreaux, Frank Natali, Président de la Conférence des Bâtonniers et Yves Repiquet Bâtonnier de Paris, ont adressé un courrier de ferme protestation au Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables afin que chacun reste à sa place et dans son rôle, respectueux de son champ d'activité conformément à la loi.

Paris, le 16 octobre 2006 ”

Experts-comptables

Le Bâtonnier a donné communication au Conseil de la lettre qu'il a adressée le 16 octobre 2006, avec le président du CNB et celui de la conférence des Bâtonniers, à M. Jean-Pierre Alix, président du conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables.

Notre profession s'est en effet émue de ce que les experts-comptables revendiquent désormais l'exercice à titre principal du droit social et du droit fiscal, ce qui constitue une infraction aux dispositions de l'ordonnance du 19 septembre 1945 et à l'article 54 de la loi du 31 décembre 1984.

Un communiqué de presse a été diffusé sur ce point et le Conseil s'est prononcé en faveur d'une dénonciation de la convention qui a été signée

par le CNB avec l'Ordre des experts-comptables en juin 2006.

L'Ordre entreprendra toutes les démarches et actions nécessaires pour que soient respectées les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Prévoyance

M. Pierre-Jacques Castanet, AMCO, a présenté au Conseil le projet de mise en place d'un «guichet unique», dénommé «La Prévoyance des Avocats» (LPA), pour traiter désormais la prévoyance des avocats.

Après avoir rappelé que la prévoyance constituait un outil de lutte contre la paupérisation de la profession et un outil de solidarité professionnelle, il a décrit les deux régimes qui coexistent actuellement :

- l'un de sécurité sociale pris en charge par la CNBF,

- l'autre, une assurance, pris en charge par l'APBF.

Ce système fonctionne bien. Néanmoins la création d'un «guichet unique» est apparue de nature à faciliter encore les démarches des avocats qui jusqu'alors devaient être en relation avec deux organismes : l'APBF pour les 90 jours premiers jours d'invalidité, la CNBF à partir du 91^e jour.

La prévoyance des avocats est financée à 73% par la CARPA et 100 barreaux sur 182, dont le Barreau de Paris, ont contracté des garanties complémentaires.

LPA a pour rôle de faire bénéficier les avocats du meilleur rapport qualité prix en matière de prévoyance.

Le 18 mars 2004, un protocole d'accord a été signé entre le CNB, le Barreau de Paris et la conférence des Bâtonniers, l'UNCA, la CNBF et l'APBF afin de créer un guichet unique.

Assistée d'acteurs indépendants, LPA a effectué un appel d'offres afin de sélectionner le meilleur assureur au vu de la qualité de la prestation proposée, de son prix et de sa durée.

Les AGF ont été retenues, leurs conditions étant plus avantageuses d'autant qu'elles s'engagent à maintenir leur tarification jusqu'au 31/12/2008. Dès lors, l'APBF n'a plus vocation à exister. Ce système permettra de réaliser des économies d'échelle en matière de prévoyance.

Honorariat

A été admis à l'honorariat :
M. Patrice Cournot

Omissions

Est omise du Barreau de Paris, depuis le 4 octobre 2006 :
Mme Marie-Christine Garde
Il est rappelé que les omissions ne constituent pas des sanctions.

Informations

Élections 2006

Inscriptions des candidats

Le registre spécial des candidatures est ouvert au Secrétariat de l'Ordre. Le délai des déclarations de candidature expire le **lundi 23 octobre**.

Les candidats sont invités à informer préalablement le Bâtonnier de leur candidature, par écrit. Ils doivent également en avvertir les anciens Bâtonniers et les membres du Conseil. Ils se présenteront ensuite en personne au secrétariat du Bâtonnier, munis de 5 photos d'identité en noir et blanc, en costume civil.

Professions de foi

Les candidats sont informés des modalités pratiques de présentation de leurs professions de foi (format, longueur du texte) au moment de leur inscription, ou sur demande par mail à sle_traou@avocatparis.org

Le délai pour l'envoi des professions de foi expire le **lundi 23 octobre** (pour édition du Bulletin spécial élections).

Sont à ce jour candidats :

- au dauphinat :

M. Patrick Michaud
M. Christian Charrière-Bournazel
M. Xavier Normand-Bodard
M. Francis Szpiner
Mme Janine Franceschi-Bariani

- au Conseil de l'Ordre :

M. le Bâtonnier Bernard Vatier
M. le Bâtonnier Paul-Albert Iweins
M. Jean-François Prat
Mme Chantal Meininger-Bothorel
M. Dominique Basdevant
M. Gilbert Comolet
M. Jean-Jacques Letu
Mme Franceline Lepany
Mme Martine Malinbaum
M. Jacques Lang
M. Jean Neret
Mme Laurence Azoux Bacrie

Mme Elisabeth Scotto d'Apollonia
M. Jeffrey Schinazi
M. Frédéric Sicard
M. Jean-Charles Chouraqui
Mme Sabine du Granrut
M. Xavier Chiloux
M. Pierre Clermontel
Mme Céline Cadars Beaufour
M. Olivier Saumon
M. Loïc Dusseau
M. Thierry Nicolaïdes
M. Roland Lienhardt
Mme Isabelle-Victoria Carbuccia
M. Rabah Hached
Mme Sandrine Burbure
M. Daniel Ravez
Mme Sophie Soria

Toulon : attention

Une grève générale affectera le Barreau de Toulon le **25 octobre prochain**. Si vous deviez vous déplacer pour plaider à cette date ou dans les semaines à venir, ne manquez pas de procéder une vérification auprès de vos interlocuteurs, pour éviter un déplacement inutile, que les audiences seront bien tenues.

Centre de documentation

Dossiers thématiques en ligne

La collection des dossiers thématiques mis en ligne par le centre de documentation sur le site du Barreau de Paris compte 17 titres. Ils ont tous été mis à jour et sont disponibles sur l'espace privé, rubrique Centre de documentation. Ces dossiers font la synthèse sur un point de droit (fondamentaux, sites utiles, textes applicables, solutions jurisprudentielles, notes et doctrine). Les décisions et textes cités sont pour la plupart proposés en texte intégral. Le dernier titre mis en ligne concerne «La responsabilité de l'agent immobilier». Prochain titre à paraître : «Les inventions de salariés» (courant novembre 2007).

Contact : Mme Annick Moll
Tél. : 01 44 32 49 55
E-mail : dosthem@avocatparis.org

Action Contre la Faim

Le 6 août dernier, 17 salariés d'Action Contre la Faim ont été assassinés dans la province Tricomalee au Sri Lanka.

Suite à cet évènement, Action Contre la Faim recherche deux juristes, disponibles immédiatement, afin d'enquêter sur place pendant trois mois et ainsi faciliter les investigations en cours.

Cette mission, organisée à titre exceptionnel avec le soutien des organisations internationales (ONU...), requiert des connaissances approfondies en droit pénal et une pratique indispensable de l'anglais.

Action Contre la Faim
4 rue Niepce - 75662 Paris Cedex 14
Tél. : 01 43 35 88 88 - Fax : 01 43 35 88 00
E-mail :
recrutementvolontaires@actioncontrelafaim.org
Site : www.actioncontrelafaim.org

Europe

La DBF communique : Appels d'offres

Services juridiques – Royaume-Uni
OGCbuying.solutions, situé à Liverpool, a publié, le 30 septembre dernier, un avis de marché de services ayant pour objet des services de conseil et d'information juridiques (réf.2006/S 187-199028, JOUE S 187, du 30 septembre 2006).

Les services juridiques à apporter concernent le domaine des brevets et des droits d'auteurs.

Réception des offres avant le **13 novembre 2006**.

Délégation des Barreaux de France
Tél. : 00 32 2 230 83 31 - Fax : 00 32 2 230 62 77
E-mail : dbf@dbfbruxelles.com
Site : www.dbfbruxelles.com

Qui est mon juge ?

Les articles 174 et suivants du décret du 27 novembre 1991 concernant les contestations en matière d'honoraires et débours attribuent compétence exclusive au Bâtonnier, à charge d'appel devant le 1er Président, pour toute contestation concernant le montant et le recouvrement des honoraires.

Il est précisé que «ces contestations ne peuvent être réglées qu'en recourant à la procédure prévue aux articles suivants».

La police d'assurance garantissant la responsabilité civile professionnelle des avocats exclut toute garantie en matière de contestation relative aux honoraires.

A l'occasion de la mise en jeu devant les tribunaux de la responsabilité d'un avocat, le demandeur intègre souvent dans son préjudice une demande de restitution des honoraires considérés comme inutiles qu'il déguise parfois sous forme de dommages et intérêts complémentaires.

Parmi les critères de fixation des honoraires retenus par le Bâtonnier et par le 1er Président, figure en bonne place l'utilité ou l'inutilité de la prestation de l'avocat, ce qui amènera soit une réduction, soit même une restitution des honoraires indûment payés.

Bien qu'incompétentes les juridictions saisies de la responsabilité n'hésitent pas à retenir leur compétence en contradiction totale avec le décret, allant même parfois jusqu'à requalifier des demandes de restitution d'honoraires en dommages et intérêts complémentaires.


Il y a là un véritable et irritant conflit de compétence, alors qu'il suffirait aux tribunaux de renvoyer l'examen de ce chef de demande vers son juge naturel, le Bâtonnier, qui se trouvera parfaitement éclairé par la décision rendue sur la responsabilité et le préjudice éventuellement subi du fait de l'avocat.

Bruno Richard, AMCO

Directeur du Bureau des Assurances
Tél. 01 44 88 59 82 - Fax. 01 44 88 59 88
E-mail : brichard@avocatparis.org

Agenda

Grands parents, beaux-parents : quelle place dans la famille ?

 L'association «Avocats de la Famille» organise, en partenariat avec l'Ecole de Formation du Barreau (EFB), le **mercredi 25 octobre de 14h à 18h** à l'Auditorium de la Maison du Barreau, un colloque sur le thème «Grands parents, beaux-parents : quelle place dans la famille ?», sous la coordination de Muriel

Laroque, avocat à la Cour.

Au programme :

- «Évolution Sociologique en France et en Europe» ;
- «La Loi, la jurisprudence, évolution et perspectives» ;
- «La réalité au sein du Tribunal» ;
- «Les enjeux financiers, donations, transmission du patrimoine» ;
- « La médiation en France et en Europe».

Ecole de Formation du Barreau
Service de la Formation Continue
Site : www.efb-paris.avocat.fr



ORDRE DES
AVOCATS
DE PARIS

Commissions Ouvertes

Pour participer aux réunions, il est **impératif** de s'inscrire en adressant un email à : commissions.ouvertes@avocatparis.org (Les personnes non inscrites pourront assister aux réunions en fonction des places disponibles). Les réunions des commissions ouvertes sont gratuites et ouvertes à tous les avocats. Chacune est validée pour sa durée au titre de la formation continue obligatoire des avocats.
Commissions ouvertes - Mme Laurence Le Tixerant
Renseignements et inscriptions : Mlle Pauline Rousseau
Fax : 01 44 32 49 93 - Email : commissions.ouvertes@avocatparis.org

Commission ouverte de **Droit International**

Responsable : M. le Bâtonnier Bernard Vatier
Lundi 6 novembre à 9h, Salle du Barreau

Commission de la **Famille**

Responsable : Mme Hélène Poivey-Leclercq
Exceptionnellement le **lundi 6 novembre à 18h30**, Auditorium

Commission ouverte de **Droit social**

Responsables : Mmes Franceline Lepany et Véronique Tuffal Nerson et M. Paul Bouaziz
Renseignements et documents disponibles sur le site particulier de la commission : <http://cdsbp.free.fr/>
Judi 9 novembre à 18h, Bibliothèque de l'Ordre
Thème : «**La relance du dialogue social. Conseiller social d'un Premier ministre : pour quoi faire ?**».
Organisation et animation : M. Pierre Brégou (Cabinet Delhomme et associés), avocat à la Cour. Intervenants : M. Dominique-Jean Chertier, directeur général adjoint chargé des affaires sociales du groupe Safran, ancien conseiller social au cabinet de M. le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin.

Commission du droit de la **Presse**

Responsables : M. Christophe Bigot et Mme Camille Potier
Lundi 13 novembre de 9h15 à 17h, à la 1^{re} Chambre de la Cour d'appel
9h30 : «Les droits de la personnalité : un état de droit positif»,
11h00 : «Le traitement judiciaire des droits de la personnalité»,
14h30 : «La nature des droits de la personnalité en questions».

Commission de la **Famille**

Responsable : Mme Hélène Poivey-Leclercq
Commission pour l'Accès au Droit des Majeurs Vulnérables
Responsables : Mmes Florence Fresnel et Marie-Hélène Isern-Real
Judi 16 novembre à 18h, salle du Barreau
Thème : «**La technique du renvoi et le rappel des principes de droit international privé en matière d'incapacité**».
Intervenant : M. Alexandre Boiche, avocat à la Cour.

Commission ouverte de **Droit social**

Responsables : Mmes Franceline Lepany et Véronique Tuffal Nerson, et M. Paul Bouaziz
Renseignements et documents disponibles sur le site particulier de la commission : <http://cdsbp.free.fr/>
Judi 16 novembre de 16h à 19h, Auditorium
Thème : «**Le départage prud'homal**».
Organisation et animation : M. Eryck Schekler.
Intervenants : M. Stéphane Chatillon, juge départiteur et Mme Evelyne Serverin de l'IRERP/CNRS.

Commission **Droit social**

Responsables : Mmes Franceline Lepany et Véronique Tuffal Nerson, et M. Paul Bouaziz
Renseignements et documents disponibles sur le site particulier de la commission : <http://cdsbp.free.fr/>
Judi 30 novembre de 14h à 18h, Auditorium
Atelier de droit social
Thème «**Les règles du droit du travail et les procédures collectives**».
Organisation et animation : M. Frédéric Sicard, avocat à la Cour et Mme Safia Bazi, avocat à la Cour.

Si vous souhaitez recevoir les annonces de réunions d'une ou plusieurs commissions, vous pouvez vous inscrire sur les listes de diffusion des commissions, sur le site du Barreau de Paris uniquement : www.avocatparis.org



Formation Continue Obligatoire



Dernier rappel : Les confrères qui ont participé à des colloques, conférences, séminaires de formation continue réalisés par des organismes extérieurs à l'EFB doivent impérativement adresser leurs attestations individuelles à : ODA - Direction Formation Continue - 11, place Dauphine - 75001 Paris. Ceux qui ont été intervenants à ces formations ou ceux qui ont publiés des écrits juridiques doivent fournir des attestations identiques.

Direction de la formation continue

Thème . Niveau	Date . Lieu . Tarif	Spécialité . Coordinateur
Grands-Parents et Beaux-Parents Niveau 2	Mercredi 25 octobre de 14h à 18h Maison du Barreau - Tarif : 80€ programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat	M.Laroque en partenariat avec l'AAF
Droit du sport Niveau 2	Jeudi 26 octobre 2006 de 14h à 18h EFB - Tarif : 80 € programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat	J.Lang
"Regardscroisés droit public & droit privé" La responsabilité des constructeurs Niveau 2	Lundi 6 novembre de 18h à 20h Bibliothèque ODA -Tarif : 50€ programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat	Y.Aguila J-F Péricaud
L'esclavage domestique en France Niveau 2	Mercredi 8 novembre 2006 de 17h à 20h EFB - Tarif : 70€ programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat	O.Brisson
Réussir son procès en Europe Niveau 2	Vendredi 17 novembre de 9h à 16h EFB - Tarif : gratuit Inscription par mail : formation@jurisform.fr	C.Roth
Actualité du droit de la presse Niveau 2	Vendredi 17 novembre de 14h à 18h Bibliothèque ODA - Tarif : 80€ le cycle programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat	T.Massis J-Y Dupeux
Réformes du droit des offres publiques Niveau 2	Jeudi 23 novembre de 9h30 à 11h30 Cabinet Allen & Overy programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat	M.Loy
Les class actions à la Française Niveau 2	Jeudi 30 novembre de 9h30 à 11h30 Cabinet Clifford Chance -Tarif : Gratuit programme sur le site EFB : www.efb-paris.avocat	J.P Grandjean Cabinet Clifford Chance

E-LEARNING


Mes Chers Confrères,

L'EFB débute la mise en place de formations en ligne. Le premier module créé : «La réforme des procédures civiles» s'adresse à tous les avocats du Barreau de Paris. Il a été conçu en partenariat avec avec l'ENM, le TGI de Paris et Lexbase. Nous avons ainsi voulu, non seulement vous permettre de valider 4 heures de formations gratuites, mais aussi vous encourager à vous former en ligne.

Connectez-vous sur le site EFB : www.efb-paris.avocat.fr à la page Formation Continue, puis e-learning
Bonne Formation à tous !

Gérard Nicolaj, Directeur de l'EFB

Congrès de l'UIA


 Le 50^e congrès annuel de l'Union Internationale des Avocats (UIA) se tiendra à Salvador de Bahia (Brésil) **du 31 octobre au 4 novembre.**

Thèmes principaux :

- «Droit de l'environnement et du développement durable : le rôle de l'avocat» ;
- «L'internationalisation des entreprises dans l'économie globale : stratégies commerciales et solutions juridiques pour l'implantation d'un nouveau marché à l'étranger» ;
- «Principes fondamentaux des Droits de l'Homme et pratique professionnelle : ce que tout avocat doit connaître». Programme complet disponible sur le site de l'UIA.

Union internationale des Avocats (UIA)
Tél. : 01 44 88 55 66 - Fax : 01 44 88 55 77 E-mail : uiacentre@uianet.org Site : www.uianet.org


Mardis de l'ADIJ

 L'Association pour le développement de l'informatique juridique (ADIJ) organise une conférence le **mardi 7 novembre à 17h30** à la Maison du Barreau sur le thème «Technologie et gestion de crise : le paradoxe de la simplicité et de la complexité».

Elle sera animée par M. Hervé Schmidt, Président du Directoire du Cercle Gaspar, avec pour intervenants Mme Sabine Schirrer, Europ Assistance, sur la problématique de l'assistance aux victimes et de l'accompagnement de leurs familles en cas de crise, et Mme Téa de Peslouan, Burson-Marsteller, sur la problématique de la communication en cas de crise.

Mme Christiane Féral-Schuhl,
Présidente de l'ADIJ
Fax : 01 70 71 22 22
E-mail : coordination-adjij@feral-avocats.com
Site : www.adjij.fr

«Réforme des sûretés : crédit plus facile ?»

 L'association Droit et procédure organise un colloque sur le thème : «Réforme des sûretés : crédit plus facile ?», le **vendredi 10 novembre de 8h45 à 13h** à l'Auditorium de la Maison du Barreau.

Thèmes abordés :

- «Présentation synthétique de la réforme et nouvelles sûretés personnelles» ;
- «La garantie de créances et des autres meubles incorporels» ;
- «L'hypothèque facilitée : exécution, mainlevée et purge» ;
- «Exercices de style : hypothèque rechargeable et prêt viager hypothécaire».

Tarif : inscrits : 80€, stagiaires : 30€.

M. Vincent Drago, avocat à la Cour
Tél. : 01 53 81 50 08 - Fax : 01 47 66 12 78
Site : www.droitetprocedure.com

Vie du Palais

Campagne pour le Dauphinat

L'Union des Jeunes Avocats de Paris (UJA) organise un débat des candidats au Dauphinat le **mardi 24 octobre à partir de 19h30** dans la salle d'audience de la Première Chambre de la Cour d'appel de Paris.

Après s'être brièvement présentés, les candidats déclarés répondront dans un temps limité à deux questions imposées puis à des questions tirées au sort.

Union des Jeunes Avocats
Tel. : 01 43 25 58 11
Site : www.uja.fr

Quelle place pour les avocates au Barreau de Paris ?

L'Association des Avocates pour un Barreau Pluriel (AAPBP) organise une conférence le **mercredi 25 octobre**

de 18h à 20h, à la Maison du Barreau, sur le thème : «Quelle place pour les avocates au Barreau de Paris ?».

Interviendront notamment Mme Marie-Chantal Cahen, MCO, Mme Marie-Claude Habauzit-Detilleux, MCO, Membre du CNB, Mme Françoise Hecquet, avocate associée, Mme Leilla Kerchouche, avocate à la Cour, Présidente de l'AJBF, M. Christian Charrière-Bournazel, avocat à la Cour, AMCO.

Les débats seront animés par M. Rabah Hached, avocat à la Cour, Président de l'AAPBP.

Entrée libre sur inscription.

M. Rabah Hached, avocat à la Cour
12, avenue Bugeaud - 75116 Paris
Tél. : 01 44 18 95 26 - Fax : 01 56 28 16 61
E-mail : hached.rabah@9business.fr

Les Robes Vertes

Les jardiniers du Palais de l'association des Robes Vertes proposent une visite à l'arboretum de Segrez (91), le **samedi 28 octobre à partir de 10h**. L'automne y est une saison enchantée : vous pourrez y admirer les coloris d'automne des 24 hectares de ce domaine, situé juste à côté de l'église Saint-Sulpice de Favières louée comme «la plus belle église de France».

M. Patrick Heftman
Tél. : 01 64 39 26 14

Palais Sud-Ouest

Le traditionnel dîner d'automne du Palais Sud-Ouest aura lieu le **mardi 7 novembre à 20h** au restaurant «Le Petit Sud-Ouest» (2 rue Duban - 75016 Paris). Paf : 45 € par personne. Inscriptions avant le 3 novembre (attention, les places sont limitées).

Secrétariat de M. le Bâtonnier
Jean-Marie Burguburu
Tél : 01 40 75 61 12 - Fax : 01 40 75 37 12
E-mail : meignan@gide.com

10^e anniversaire d'Essec-Iréné

L'Association européenne des juristes d'entreprise (ECLA) organise une réunion autour du prix Nobel de la Paix 2003, Mme Shirin Ebadi, le **mardi 7 novembre de 12h30 à 20h30** à l'Automobile Club de France. Au programme : un déjeuner réflexion sur le thème «La femme dans le développement économique» ; une séance de dédicace du livre «Iranienne et libre» et une conférence sur «La responsabilité sociale des entreprises face aux Droits de l'Homme : le rôle de la justice».

Cette réunion sera suivi d'un dîner de charité sous le haut patronage de Mme Claudie Haigneré, ancien ministre, au bénéfice de l'association de soutien aux enfants malades «A chacun son Everest» représentée par Mme Christine Janin.

Essec-Iréné / ECLA

Tél. : 01 34 43 32 41 - Fax : 01 34 43 31 89

E-mail : irene@essec.fr

Site : www.essec-irene.com ou www.ecla.org

Dîner des Alsaciens et Lorrains

Le Cercle des juristes alsaciens et lorrains organise un dîner-débat sur le thème : «Terrorisme et blanchiment : vers une justice d'exception ?», le **mercredi 8 novembre à 20h**, à la brasserie «Chez Jenny» (39, boulevard du Temple - 75009 Paris).

La soirée sera placée sous le parrainage de MM. Bertrand Hohl, Président du Cercle, et Christian Roth, Secrétaire Général, et aura pour invité d'honneur M. Gilbert Thiel, Premier Juge d'instruction du Tribunal de Paris.

Y participeront également M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre, et M. le Bâtonnier Jean-Marie Burguburu, vice-président du Cercle.

Prix du repas : 50 € par personne.

M. Christian Roth, secrétaire général
174, avenue Victor Hugo - 75116 Paris
Tél. : 01 44 05 21 21 - Fax : 01 44 05 21 02

Palais littéraire et musical

Le Palais littéraire et musical organise sa prochaine soirée, présidée par M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre, le **mercredi 8 novembre à 20h45**, à la Bibliothèque de l'Ordre. M. Xavier Normand-Bodard, AMCO, évoquera «Thomas More, martyr de la conscience de la justice et de la liberté».

M. Bruno Richard, AMCO, Secrétaire général
Tél. : 01 42 44 10 44

Chaîne Casella

Le dîner annuel de la Chaîne Casella aura lieu, sous la présidence de M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre, le **lundi 13 novembre à 20h** à la Maison du Barreau. Paf. : 60 € par personne.

M. Jérôme Charpentier, avocat à la Cour
37, rue Davioud - 75116 Paris
Tél. : 01 45 20 67 31 - Fax : 01 45 20 67 33

Prix du Palais Littéraire 2006

L'association du Palais Littéraire et Musical a décerné cette année son prix 2006 à M. Michel Laval, avocat à la Cour, pour son ouvrage «Arthur Koestler et son siècle, l'homme sans concessions». Ce prix lui sera remis officiellement par M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre, lors d'une prochaine cérémonie qui se tiendra à la Bibliothèque de l'Ordre.

Le jury, présidé par M. le Bâtonnier Henri Ader, rappelle que tout membre de la famille judiciaire, auteur d'un ouvrage sur quelque sujet que ce soit, publié depuis 2004, peut concourir pour le prochain prix 2007 qui sera décerné à l'automne 2007. Peut également concourir tout auteur ayant publié un ouvrage relatif à la justice.

M. Patrick de Fontbressin,
secrétaire général du jury
4, rue de Marignan - 75008 Paris

Carnet

Dons à la bibliothèque

Ont déposé des ouvrages à la bibliothèque de l'Ordre :

M. Emmanuel Vital-Durand, avocat à la Cour, «Les collectivités territoriales en France» ;

M. Dominique Heintz, avocat à la Cour, «Droit de la distribution» ;

M. Laurent Barone, avocat à la Cour, «Choisir son avocat» ;

M. Jean-Philippe Immarigeon, avocat à la Cour, «Americano parano» ;

M. Bertrand du Marais, «Des indicateurs pour mesurer le droit? Les limites méthodologiques des rapports Doing Business».

Le Bâtonnier et le Conseil remercient les donateurs.

Décès

Le Bâtonnier et le Conseil de l'Ordre ont la tristesse de faire part du décès de :

Mme Micheline Mathieu Solal, avocat honoraire, survenu le 30 septembre à l'âge de 73 ans.

Le Bâtonnier et le Conseil adressent à sa famille leurs sincères condoléances.

Le Bulletin sur internet

Chaque lundi, en avant-première, retrouvez le Bulletin du Barreau de Paris sur le site : www.avocatparis.org

Rédacteur en chef
Serge Perez, AMCO, avocat à la Cour
Rédactrice
Stéphanie Le Traou
Maquette
Lara Baljak

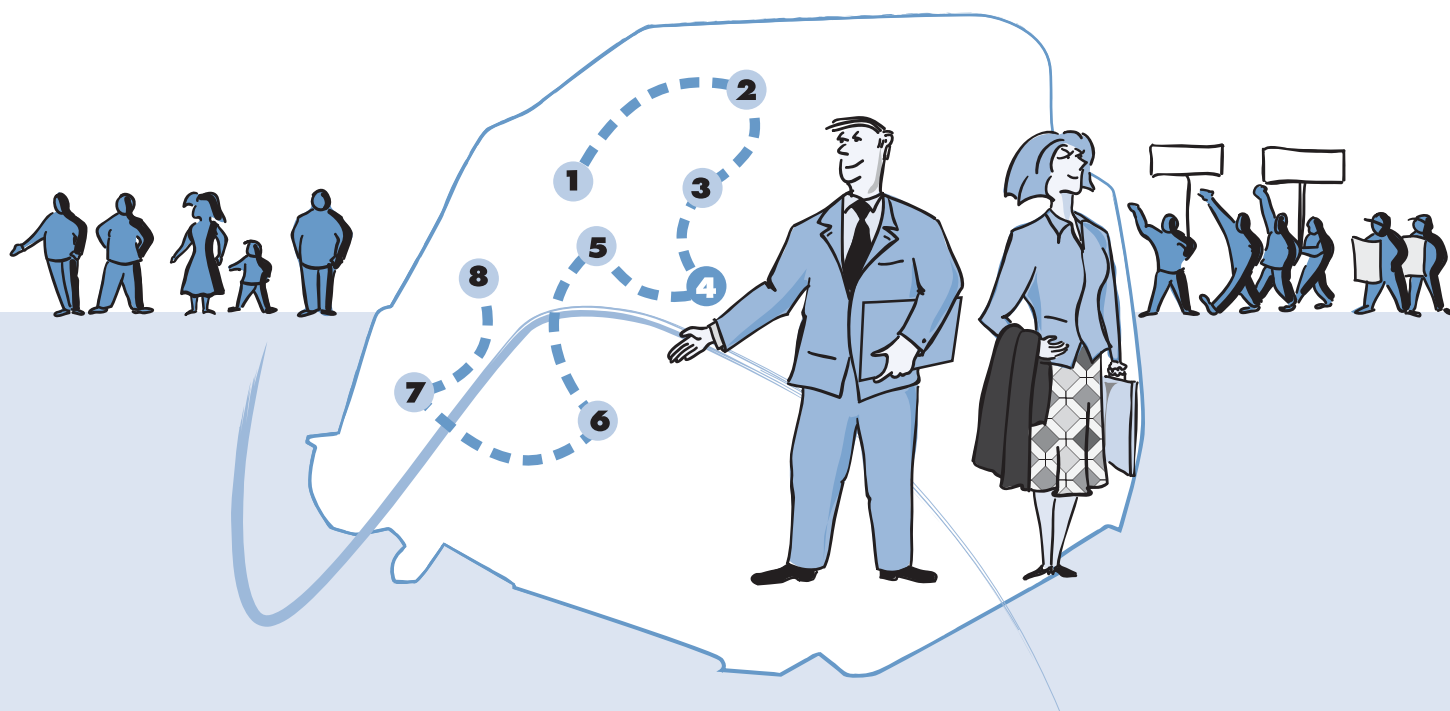
Tour de Paris

Avec les Cahiers Sociaux du Barreau de Paris

DU DROIT SOCIAL

4^e ÉTAPE

Égalité ou discrimination positive ?



Jeudi 16 novembre 2006 de 9h00 à 11h00

**Cabinet Gide Loyrette Nouel
28, cours Albert 1^{er} • 75008 Paris**

Accueil des participants à partir de 8h30 (salle Pierre Gide)
Formation gratuite (places limitées)
Inscriptions : vojvodic@gide.com

Validation au titre de la Formation Continue Obligatoire

conception et illustration : François Hockler

Conférence Berryer



Mercredi 25 octobre 2006
à 21 heures
en Première Chambre de la Cour d'Appel

L'invité de la Conférence Berryer sera

Monsieur Gad Elmaleh

Rapporteur :

*Mademoiselle Dorothee Bisaccia Bernstein,
Douzième Secrétaire*

1^{er} Sujet :

Le maître a-t-il toujours un chouchou ?

2^e Sujet :

L'autre, est-ce toi ?

*Les invitations désormais nécessaires peuvent être obtenues
par email : conferenceberryer@googlemail.com*

La Conférence du Stage du Barreau de Paris